

**ABONNEMENTS**  
 LES ABONNEMENTS partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
 DÉPARTEMENTS LIMITROPHES  
 Trois mois..... 5 fr.  
 Six mois..... 9 fr.  
 Un an..... 16 fr.  
 AUTRES DÉPARTEMENTS  
 Trois mois..... 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.  
 Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

# JOURNAL DU LOT

**INSERTIONS**  
 LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance.  
 Annonces... 25 c. la ligne  
 Réclamations... 50 c. —  
 M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 8  
 MM. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

**POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL**

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

**BUREAUX**

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se débarrasser.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

**Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.**

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 h. 7 <sup>m</sup> soir.	1 h. 20 <sup>m</sup> soir.	2 h. 55 <sup>m</sup> soir.	3 h. 56 <sup>m</sup> soir.	4 h. 22 <sup>m</sup> soir.	5 h. 51 <sup>m</sup> soir.	10 h. 19 <sup>m</sup> — 11 h. 17 <sup>m</sup> soir.	4 h. 39 <sup>m</sup> »
9 h. 41 <sup>m</sup> »	5 h. 40 <sup>m</sup> »	7 h. 24 <sup>m</sup> »	8 h. 46 <sup>m</sup> »	9 h. 24 <sup>m</sup> »	10 h. 54 <sup>m</sup> »	* * *	» 4 <sup>m</sup> soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 9 h. 30<sup>m</sup> matin.  
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

**Cahors, le 4 Mai 1876**

Le résultat des élections qui ont eu lieu en deuxième tour de scrutin dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, dans la première circonscription de Bordeaux et dans la première de Saint-Amand, nous suggère diverses observations.

A Paris, le candidat ouvrier, M. Chabert, a échoué définitivement contre M. Pascal Duprat, dont la candidature, soutenue par la République française, était vivement combattue par le Rappel et les Droits de l'Homme. Le succès de M. Duprat constitue donc un échec pour le parti intransigeant.

A Bordeaux, M. Simiot l'emporte sur M. Raynal, bien que celui-ci eût obtenu la majorité des voix exprimées au premier tour de scrutin. Les partisans de l'un et ceux de l'autre sont divisés, puisque M. Simiot avait maintenu sa candidature contre tous les précédents de la discipline démocratique.

Enfin, dans l'arrondissement de St-Amand, M. le marquis de Saint-Sauveur, candidat conservateur, a échoué de quelques centaines de voix contre son concurrent républicain. On en peut tirer cette conclusion, que le mouvement créé par les élections du 20 février ne s'est pas encore arrêté en province, et qu'il s'est même développé.

D'après le Français, le succès de M. Simiot à Bordeaux est dû à l'intervention de 1,400 électeurs appartenant à l'ancien parti conservateur. Ils ont préféré M. Simiot à M. Raynal, connu par son radicalisme avancé.

Un seul candidat bonapartiste s'est risqué dans ces trois scrutins : il a obtenu 2,529 voix... Il faut donc que les bonapartistes du Lot et autres lieux en prennent leur parti : l'Empire peut triompher sur quelques points à force d'intrigues et d'inventions calomnieuses ou grotesques ; la France le repousse et le condamne.

Les abonnés du Journal de Paris sont servis par l'Estafette, nouvelle feuille du soir, dirigée par M. Ernest Daudet, ancien rédacteur en chef du Journal officiel. Nous publions plus loin un article contenu dans le premier numéro, article qui nous paraît avoir une certaine importance.

**Correspondance**

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 2 mai.  
 Il se confirme que M. Ricard assistera au Conseil

des ministres de vendredi. On ne croit pas, malgré cela, que le nouveau mouvement préfectoral et sous-préfectoral paraisse avant la semaine prochaine.

La commission extra-parlementaire chargée d'élaborer la loi municipale, semble bien décidée à terminer son travail avant la rentrée des Chambres, mais comme la discussion et le vote du projet peuvent mener assez loin, la gauche a résolu de proposer, dès le début de la session, le retour, à titre provisoire, à la loi de 1871. On dit que le gouvernement n'acceptera pas cette proposition et se bornera à demander l'urgence sur la loi municipale.

La commission du budget choisira très-probablement M. Bardoux pour rapporteur général.

On dément la nouvelle qu'il soit question de nommer un sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre.

Il paraît que les bonapartistes rencontrent beaucoup de difficulté à trouver un candidat, qui veuille se mesurer avec le prince Napoléon dans la circonscription d'Ajaccio, et il se pourrait bien, en conséquence, que ce dernier n'eût pas de concurrent. Le prince Charles Bonaparte a décliné les offres qu'on lui a faites.

Le comte d'Appony est parti ce matin pour Vienne. Sa santé laisse beaucoup à désirer et tel a été l'unique motif de sa retraite. On ignore encore qui le remplacera à l'ambassade de Paris.

Aucune décision n'a été prise par le Conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, en ce qui touche les traités de commerce. On se rappelle que lorsqu'il réunit le Conseil, M. le ministre de l'agriculture et du commerce le pria de nommer deux commissions chargées de préparer les diverses questions soulevées par le renouvellement des traités. Le Conseil nomma une commission chargée d'étudier les questions relatives aux textiles et une autre commission chargée d'étudier les questions relatives aux industries diverses.

Ces commissions ont fonctionné assidûment depuis leur nomination. Dès qu'elles auront déposé leur travail, le Conseil se réunira en assemblée générale pour en discuter les conclusions.

**Revue des Journaux**

**Estafette.**

« Que fait le Maréchal ? Que pense-t-il ? » — Voilà des mots qui, depuis plusieurs semaines, ont plus d'une fois frappé mes oreilles ; et ceux des conservateurs qui les prononçaient inclinaient en même temps la tête avec une défiance mélancolique.

Eh bien ! dirons-nous, le Maréchal fait la seule chose que les nécessités du jour aient permise à sa prudence, le lendemain du 20 février ; il gouverne avec le groupe le plus conservateur qui soit dans le parti républicain et qui puisse représenter dans les conseils de l'Elysée la majorité régnante à Versailles.

En s'abstenant d'actes aventureux, le maréchal a été clairvoyant ; il a vu ce qu'il ne pouvait pas et ne devait pas faire. Quelle conduite avait-il dès lors à tenir ? Celle qu'il a tenue, le jour où il a remis le gouvernement aux mains du centre gauche. Il n'est pas seulement vrai que le centre gauche est par ses organes le plus conservateur des partis républicains, et que ses professions de foi et ses promesses le désignent, parmi les groupes de la gauche, comme le plus capable de rendre conservatrice

cette république dont il a lui-même dicté la devise aux électeurs ; il faut encore se rappeler que le Maréchal trouvait déjà près de lui, dans le ministère de M. Buffet, le représentant le plus autorisé du centre gauche, l'honorable M. Dufaure. Sans doute, gouverner avec le centre gauche en face de l'Assemblée du 20 février, c'est un essai, un essai difficile et dont les chances ont quelque chose de plus hasardeux qu'il ne plait au centre gauche de le reconnaître. Si cet essai trompe les souhaits du centre gauche, ce ne sera pas sans qu'il ait été forcé de rendre au maréchal le témoignage dû à sa bonne foi et à sa bonne volonté.

Que le Maréchal ait consenti par faiblesse à changer le ministère de M. Buffet en celui de M. Dufaure, c'est une pensée fautive autant qu'injurieuse. Qu'il ait opéré ce changement du pouvoir avec un secret sentiment de crainte et de tristesse, nous n'avons pas à en parler. Mais ce que nous savons sûrement, c'est qu'à cet acte du Maréchal préside une politique qui a mérité, parmi les conservateurs, l'approbation des esprits perspicaces.

Cette politique, évidemment, a son développement logique et ses effets naturels ; c'est l'expérience même qu'elle a, pour ainsi dire, à faire ; et cette expérience, le Maréchal en observe les phases d'un regard vigilant. C'est aux conservateurs d'imiter sa sagesse et sa patience. Qu'ils défendent intelligemment à leurs défunts, à leurs douleurs, à leurs colères, d'intervenir sans opportunité, ni utilité ; qu'ils se gardent de toute hostilité systématique comme de toute opposition mesquine. Le centre gauche a la responsabilité de cet essai ; les conservateurs commettraient une faute grave, s'ils prenaient en partage cette responsabilité, s'ils ne la lui laissaient pas tout entière devant la nation et devant l'histoire. Rien ne serait plus malhabile à eux que de s'attirer le reproche d'avoir, par leur inimitié, ôté au centre gauche tout pouvoir de réussir. En réalité, ils retireraient au Maréchal quelque chose de sa force ; ils rendraient moins facile et moins efficace le retour de leurs conseils et de leurs services, le jour où le centre gauche, tombant à son tour sous le poids de ses erreurs ou sous les coups de la fortune, céderait à de plus heureux ou à de plus dignes ce précaire gouvernement de la France. En un mot, que les conservateurs aient confiance dans le Maréchal ; et ils l'auront sans peine, s'il savent bien voir dans son abnégation et dans sa modération les traits et les exemples d'une politique qui, en ne voulant rien compromettre dans ce jeu suprême de nos intérêts sociaux et nationaux, ne permettra pas davantage que rien y soit compromis par les autres.

**Journal des Débats.**

M. Paris a pensé fort judicieusement qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour faire connaître l'opinion réfléchie de la commission du Sénat sur une question dont on fait en ce moment même un prétexte d'agitation et de désordre. Son rapport, au sujet de l'amnistie, tout aussi concluant que celui de M. Leblond, est conçu néanmoins dans un tout autre esprit.

M. Leblond avait particulièrement insisté sur les considérations politiques qui doivent faire rejeter l'amnistie ; M. Paris a complété la démonstration en prouvant, à l'aide de faits

et de chiffres, combien sont vaines les déclamations des radicaux et combien serait naïve la pitié qu'ils s'efforcent de provoquer pour les prétendues « victimes de nos désastres ». — « Considérant, dit la proposition en faveur de l'amnistie déposée au conseil général du Rhône, considérant que dans les troubles et la guerre civile où, selon différents points de vue, on est tour à tour innocent ou coupable, la clémence est une vertu nécessaire, etc. » M. Paris a changé de point de vue afin de juger plus impartialement les hommes pour lesquels on réclame l'oubli et le pardon, il les a envisagés non en politique mais en criminaliste, et voici les résultats auxquels il est arrivé. Il y a, parmi ces hommes, 496 révolutionnaires cosmopolites toujours mêlés à nos discordes ; 2,911 repris de justice, voleurs et escrocs déjà condamnés pour attentats contre l'ordre public, les personnes, les mœurs, la propriété, etc. ; 97 incendiaires et assassins ; 3,313 condamnés contumaces, anciens membres de la Commune, du Comité central, du Comité de Salut public, instigateurs de la révolte qui ont poussé les soldats de l'insurrection dans l'abîme, mais qui ont eu un grand soin, à l'heure du danger et de la justice, de mettre leur propre personne à l'abri en passant la frontière. Tel est le personnel sur les malheurs duquel on voudrait nous attendre.

Il y a, il est vrai, à côté de ces grands criminels, des égarés dont les fautes ont été beaucoup moins graves et dont on ne saurait envisager le sort sans pitié. Mais il n'est pas nécessaire de proclamer une amnistie pour venir au secours de tous ceux qui n'ont participé à l'insurrection que par ignorance, faiblesse ou aveugle entraînement. « A des mesures générales, aussi fécondes en injustices qu'en dangers, dit M. Paris, le droit de grâce permet de substituer l'examen particulier de la position de chaque condamné qui forme un recours, de tenir compte de ses antécédents, des circonstances qui ont accompagné les faits incriminés, de la conduite qu'il a tenue depuis son jugement, de la position de sa famille plus ou moins dignes d'intérêt, et d'apprécier, d'après ces divers éléments, s'il mérite une réduction ou même une remise complète de la peine encourue. » Cette œuvre de clémence, commencée immédiatement après l'œuvre de justice, est d'ailleurs en partie accomplie.

On a beaucoup parlé de la rigueur de la répression ; M. Paris démontre, au moyen de chiffres indiscutables, que le nombre des acquittements devant les conseils de guerre a dépassé, au contraire, la moyenne des tribunaux ordinaires. Cependant, la commission des grâces, nommée le 10 juillet 1871, et qui n'a pas cessé de fonctionner jusqu'à l'expiration du mandat de l'Assemblée nationale, a reçu 6,536 recours en grâce, et accordé grâce complète ou partielle à 2,649 condamnés ; elle a émis 8,179 avis ; 5,039 ont été favorables. La tâche n'est pas achevée, mais elle est en bonne voie. Une seule chose pourrait entraver et la rendre plus difficile : l'agitation malsaine que les radicaux essaient de produire et qui, en effrayant de nouveau le pays, affaiblirait peut-être sa clémence. Mais cette agitation est trop superficielle pour durer. Elle n'aura servi qu'à montrer une fois de plus l'incorrigible en-



têtement d'un parti qui n'a rien épargné depuis cinq ans pour rendre la République odieuse et impossible, mais dont les efforts ont été et seront encore aussi inutiles que maladroits et violents.

**Moniteur universel.**

Les promoteurs de l'ambition n'ont sans doute pas songé à l'effet que produirait dans l'armée cette tentative de réhabilitation de la Commune. Il nous revient, en effet, que les polémiques de la presse radicale sur ce sujet ont causé une impression pénible dans nos régiments. Ici, un point de vue domine toutes les considérations : c'est l'effort qui est tenté pour donner le change à la conscience publique, relativement à l'insurrection de 1871. Or, nos soldats n'ont pu oublier les crimes qui ont signalé les derniers jours de la Commune ; ils se souviennent que le second siège de Paris leur a coûté 8,000 des leurs, succombant dans une guerre, la plus odieuse et la plus anti-nationale de toutes ; et en présence de tels souvenirs, ils se demandent s'il est juste, s'il est équitable, de couvrir d'une amnistie, c'est-à-dire de l'oubli, ceux dont la conduite a violé toutes les lois sociales, dont l'armée est la sauvegarde sous tous les régimes.

L'armée n'a pas de haines politiques, elle se tient à l'écart des partis et de leurs divisions. Mais si l'on a pu lui demander en 1871 de faire œuvre de haute conservation et par les armes et par la justice, si elle a accompli cette œuvre avec le courage et la fermeté qu'on était en droit d'exiger d'elle, comment resterait-elle indifférente à des propositions qui ne tendent à rien moins qu'à réhabiliter ceux qu'elle a dû combattre et punir ? Cette considération nous paraît décisive, elle ne peut manquer de donner aux Chambres une nouvelle force pour écarter les propositions dont elles sont saisies.

**Temps.**

M. d'Aray, préfet des Deux-Sèvres, qu'un décret récent a rendu aux loisirs de la vie privée, vient d'adresser à M. le ministre de l'intérieur une lettre de représailles. Cet ex-fonctionnaire, que les lauriers de M. de Chazelles empêchaient sans doute de dormir, commence par déclarer qu'il a pris tout le temps de la réflexion et que son factum est le fruit d'une méditation prolongée. Il n'en est pas meilleur au point de vue du goût et du style, et il est pire au point de vue politique. Quand un fonctionnaire remercié a laissé passer les vingt-quatre heures que l'usage accorde aux réactions de l'humaine nature, il n'a plus les mêmes droits à l'indulgence et il risque de passer, aux yeux du public impartial, pour un homme de parti démasqué à propos, et non pour l'intéressante victime d'une erreur administrative.

Après la lettre de l'ex-préfet des Deux-Sèvres comme après celle de l'ex-préfet du Cantal, on ne peut s'empêcher d'applaudir à la décision qui a mis ces personnages en dehors de l'administration, et de se demander avec inquiétude s'il n'y a pas encore, dans certains départements, d'anciens agents de la réaction animés du même esprit et prêts à faire les mêmes révélations dès qu'on aurait délié leur langue en froissant leurs intérêts.

Ce qui frappe le plus en effet dans ces documents, ce sont les aveux qu'ils contiennent. Leurs auteurs n'essaient pas le moins du monde de donner le change au public et de faire croire qu'on s'est trompé en les tenant pour incapables de servir la République. Ils avouent hautement leurs préjugés et leurs rancunes contre ce régime ; ils se font gloire des efforts déployés au service des partis hostiles, et ils donnent clairement à entendre qu'ils auraient continué à trahir l'one au profit des autres si l'on avait fait la bévue de les laisser en place. Réponse péremptoire à ceux qui ont accusé M. Ricard de sacrifier des administrateurs dévoués au bien de l'Etat, mais aussi, juste sujet d'inquiétude pour ceux qui craignent que les éliminations faites ne soient encore peu de chose auprès de celles qui étaient à faire.

Remarquons en effet que ces ex-fonctionnaires qui, au lendemain d'une révocation, se vengent par des déclarations ouvertement et sincèrement hostiles, s'étaient parfaitement résignés à rester dans leurs préfectures pour peu qu'on les y oublât. Eux-mêmes le déclaraient : ils pensaient pis que pendre de la République, et ils administraient en conséquence : donner leur démission pour incompatibilité, ils n'y songeaient guère ; mieux valait à leurs yeux rester l'hôte de la République, sauf à violer délibérément contre elle les lois de l'hospitalité. Tel était, de leur propre aveu,

l'état d'esprit de ces préfets ; le décret qui les atteint est la piqûre donnée dans l'ouïe et les vérités s'en échappent broyant.

**L'Echo.**

Veut-on connaître et apprécier par des chiffres l'influence bonapartiste dans les campagnes ?

Dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Saint-Amand (Cher), circonscription purement rurale, l'honorable M. de Saint-Sauveur avait obtenu 5,240 voix au premier tour de scrutin.

Pendant les quinze jours qui se sont écoulés entre le premier tour et le second, le parti de l'Appel au peuple, dans le Cher, qui avait d'abord gardé la neutralité, a parlé et agi pour M. de Saint-Sauveur ; la *Liberté* et l'*Ordre* ont fait plusieurs articles en faveur de sa candidature.

Au second tour, il a obtenu 5,137 voix, c'est-à-dire 103 voix de moins.

Donc, en mathématique électorale, l'influence bonapartiste dans les campagnes égale une quantité négative.

Nous espérons qu'à l'avenir il ne sera plus question de l'Union conservatrice, puisqu'on appelle ainsi l'alliance des conservateurs avec les bonapartistes, alliance qui produit sur le corps électoral l'effet de la machine pneumatique, faisant le vide autour du candidat qu'elle compromet en l'enveloppant.

**Informations**

Le gouvernement a reçu de M. le gouverneur général de l'Algérie la dépêche télégraphique suivante :

Mustapha, 29 avril, 7 h. du soir.

« Grâce aux bonnes dispositions prises par M. le général Carteret, à sa prudence et à son énergie, sans aucune perte nouvelles de notre côté, la révolte des Ben-Azid est complètement domptée. Tous ont fait leur soumission. Le marabout Achmet ben Aïch et les cheïks des quatre fractions de la tribu sont prisonniers. Les principaux personnages sont au camp comme otages. L'évacuation d'El-Amri est commencée, chaque fraction se dirige sur le campement désigné, où elle restera sous la surveillance et l'action des colonnes jusqu'à ce que des mesures définitives aient été prises. Tous les troupeaux sont remis et recensés et l'attitude des tribus environnantes et les excellentes nouvelles que je reçois de tous les points du territoire, établissent ; à n'en plus douter, que la rébellion des Ben-Azid reste un fait complètement isolé.

« Le gouverneur général civil de l'Algérie, Général CHANZY. »

**EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.**

Les terrains du Trocadéro, consacrés à l'Exposition auront, d'après le *Siècle*, la forme générale d'un vaste éventail, dont le sommet se trouverait formé par la place du Trocadéro et les branches par l'avenue Franklin et l'avenue des Bassins (ex-avenue de l'Empereur), le bord extérieur, par l'enceinte du bâtiment des phares, la rue de la Manutention, l'avenue d'Iéna, le quai de Billy, la rue Beethoven, l'avenue Benjamin Delessert. Sur un plan de Paris, il est facile de suivre le tracé de cette enceinte qui embrasse plus de 200,000 mètres superficiels.

Les ateliers des phares formeront une sorte d'enclave dans les jardins de l'Exposition, à droite ; on les fera concourir à l'ornementation générale en leur donnant pour pendant, à gauche, entre les rues Delessert et Franklin, le groupe des phares et signaux maritimes exposés par l'industrie privée.

L'ancien cimetière de Passy sera masqué par des rideaux d'arbres.

La Société d'agriculture de France et le cercle des cultivateurs ont envoyé une députation auprès de la commission pour soumettre des vœux tendant à ce que : 1<sup>o</sup> les concours d'animaux soient renouvelés plusieurs fois pendant l'exposition ; 2<sup>o</sup> les animaux primés soient tous appelés à figurer de nouveau dans une exposition de clôture ; 3<sup>o</sup> les contre-allées ombragées de l'avenue des Bassins soient consacrées à l'installation des animaux ; 4<sup>o</sup> en cas d'insuffisance du Trocadéro pour l'exposition agricole, on consacre aux annexes agricoles l'esplanade des Invalides, qui serait alors reliée au Champ de Mars par des baraquements servant aux exhibitions zootechniques établies tout le long du quai d'Orsay.

Ces vœux ont été pris en considération par la commission.

Une des questions qui préoccupent le plus les organisateurs de l'exposition est celle des transports.

D'ici 1878, le nombre des bateaux faisant le service sur la Seine aura doublé. Les tramways du Trocadéro à la Villette fonctionnent dès à présent, et le nombre des voitures pourra être augmenté ; il en est de même des voitures du chemin de fer américain et des diverses lignes d'omnibus aboutissant à l'Ecole militaire, au pont de l'Alma, à Chaillot, à Passy, au Trocadéro, de larges avenues rendent facile le stationnement des fiacres et tapissières aux abords du Trocadéro et du Champ-de-Mars.

La commission veut en outre qu'un embranchement spécial relie le chemin de fer de ceinture avec les jardins mêmes de l'exposition, et que des services d'omnibus soient installés aux stations de chemins de fer pour les mettre en communication rapide avec les centres mêmes des quartiers ouvriers.

**ORIENT.**

On se rappelle que Moukhtar-Pacha, aussitôt l'armistice expiré, entreprit, le 12 avril, de ravitailler Niksich de vive force, et qu'il ne put forcer le passage et fut obligé de rétrograder, en se battant jusqu'à Gatchko. Le général turc viendrait de réparer cet échec d'après les nouvelles de Constantinople. Deux dépêches annoncent que parti de Gatchko jeudi, il est entré vendredi à Niksich avec son convoi, après avoir battu et dispersé les insurgés à Prussica (probablement Préjieska). Il avait été question d'une armistice, pendant lequel Niksich aurait été ravitaillé par la voie de Montenegro ; les Turcs ne voulaient pas d'armistice avant d'avoir effacé leur échec par un ravitaillement opéré de vive force. Ce point d'honneur leur aurait valu un succès à ce qu'ils disent. De leur côté, les insurgés prétendent absolument le contraire. Des vivres auraient pu pénétrer dans Niksich ; mais Moukhtar-Pacha n'aurait pu entrer lui-même dans cette forteresse, et il se trouverait en ce moment cerné.

**Chronique religieuse**

Mgr Jordany, évêque de Fréjus et Toulon, a publié une lettre pastorale annonçant que le Saint-Père a accepté sa démission, devenue nécessaire par des raisons de santé et d'âge.

Mgr Jordany continuera cependant d'administrer son diocèse jusqu'à l'arrivée de son successeur.

— Le Souverain Pontife a souscrit deux mille francs pour la construction de la cathédrale de Florence.

— D'après un correspondant de l'*Univers*, les négociations entre le Vatican et l'Espagne seraient suspendues.

Le gouvernement espagnol aurait déclaré accepter le concordat de 1851 dans sa totalité, exception faite de l'article premier, qui établit l'unité religieuse.

Le Pape aurait écrit au roi Alphonse une lettre autographe lui rappelant ses promesses de maintenir l'unité religieuse et le concordat de 1851.

— Le *Courrier de la Vienne* donne quelques détails nécrologiques sur un ancien zouave pontifical, M. Fernand de Parsay, décédé il y a quelques jours.

Entré dans les zouaves pontificaux en 1865, M. de Parsay fut grièvement blessé à Mentana. Il fit ensuite toute la campagne de l'Est, en qualité de capitaine de mobiles, et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. Fernand de Parsay était un noble caractère et un vaillant cœur.

— Le *XIX<sup>e</sup> Siècle* ne voudrait pas que Mgr l'archevêque de Paris eût parlé des otages, à la première séance des congrès catholiques ; et cela, paraît-il, parce que Mgr Guibert a la poitrine intacte.

Pourquoi donc, le *XIX<sup>e</sup> Siècle* ne dit-il pas un mot de la poitrine de Mgr Affre et de celle de Mgr Darboy ?

Que voulez-vous ? Il faut bien que le *XIX<sup>e</sup> Siècle* soit intolérant et ridicule jusqu'au bout.

Et ils sont là plusieurs qui font la même besogne ; nous en citons un, c'est déjà trop.

« Ab uno, disce omnes. »

Henri NADAL.

P.-S. — On lit dans l'*Agence américaine* : « L'état de santé du cardinal Antonelli s'est

encore aggravé dans ces derniers jours. Dans la matinée d'hier, le Pape a fait au secrétaire d'Etat une nouvelle visite et lui a adressé quelques paroles d'encouragement, mais le cardinal Antonelli n'a pas pu prononcer un seul mot. »

H. N.

**Chronique locale et méridionale.**

Notre jeune compatriote M. A. Deloncle, vient, par décret ministériel, d'être promu au grade d'enseigne de vaisseau.

Notre compatriote M. Valéry, percepteur à Estang n'a pas, paraît-il, renoncé à la littérature. Nous lisons dans l'*Événement* la nouvelle suivante :

« M. Léon Valéry, poète très-apprécié dans le midi de la France, une des gloires de l'Académie des Jeux floraux, vient de présenter à l'Odéon une comédie en 5 actes et en prose, « *Les Infâmes*. »

Par arrêtés de M. le ministre de l'Instruction publique :

M. Boiteux, licencié ès-lettres, maître répétiteur au Lycée Saint-Louis, est chargé de cours de seconde au Lycée de Cahors, en remplacement de M. Vauthier.

M. Baylac, licencié ès-lettres, professeur de rhétorique au Collège de Figeac, est nommé inspecteur primaire à Brioude.

M. Croiset, licencié ès-lettres, maître répétiteur au Lycée d'Auch, est nommé professeur de rhétorique au Collège de Figeac en remplacement de M. Baylac.

M. Brédif, docteur ès-lettres est nommé professeur de littérature grecque à la faculté des lettres de Toulouse, (emploi nouveau).

M. Lallier, docteur ès-lettres, est chargé du cours de littérature latine à la faculté des lettres de Toulouse, (chaire nouvelle).

Un décret relatif à la vente en paquets et en boîtes des cigarettes dites du module français contient ces dispositions :

Art. 1<sup>er</sup>. — La vente en paquets des cigarettes dites « du module français », autorisée par le décret du 11 juin 1872, continuera à être faite dans les débits ordinaires au tarif indiqué par ledit décret.

En outre, la régie est autorisée à vendre dans les débits ordinaires les mêmes cigarettes en boîtes de 20 aux prix ci-après détaillés :

**Prix de vente par kilogramme vénéral de 1,000 cigarettes.**

Cigarettes en tabac à 12 fr. 50 : aux consommateurs, 17 fr. 50 ; aux débitants, 16 fr. 40. — Cigarettes en tabac à 16 fr. : aux consommateurs, 22 fr. 40 ; aux débitants, 21 fr. — Cigarettes en tabac à 20 fr. : aux consommateurs, 27 fr. 50 ; aux débitants, 25 fr. 75. — Cigarettes en tabac à 25 fr. : aux consommateurs, 32 fr. 50 ; aux débitants, 30 fr. 50.

**Prix de vente aux consommateurs de la boîte de 20 cigarettes.**

Cigarettes en tabac à 12 fr. 50... 35 c.  
Cigarettes en tabac à 12 fr. .... 45  
Cigarettes en tabac à 20 fr. .... 55  
Cigarettes en tabac à 25 fr. .... 65

Les opérations de classement des chevaux et mulets susceptibles d'être requis en cas de mobilisation avaient été interrompues depuis le 30 mars dernier. On annonce qu'elles seront reprises à partir du 15 mai. Conformément au désir exprimé par la Chambre, les commissions se rendront dans chaque chef-lieu de commune, comme en 1874-1875.

Le Maréchal, désirant témoigner de l'intérêt qu'il porte à la réserve de l'armée active et à l'armée territoriale, serait, dit-on, dans l'intention d'attacher à sa personne deux officiers d'ordonnance, pris chacun dans l'une de ces grandes divisions de l'armée.

**FOIRE DE CAHORS DU 1<sup>er</sup> MAI.**

La foire s'annonçait comme devant être belle et bonne, mais le mauvais temps qu'il a fait en a modifié le mouvement.

Près de 500 paires de bœufs ont été mis en vente, mais peu ont été vendus ; les quelques gras qui sont partis se sont vendus à raison de



40 fr. les 50 kil., en moyenne; peu de bœufs de travail ont trouvé d'acquéreurs, et ceux qui ont été vendus ont essayé une baisse assez considérable. Peu d'affaires au marché des cochons. 800 moutons ont été amenés, et ceux qui se sont vendus pour la boucherie ont valu de 65 à 70 fr. les 50 kil., poids vif.

**Blé.** — 380 hectolitres en vente; 300 hectolitres vendus; prix moyen 22 fr.

**Mais.** — 50 hectolitres vendus; prix moyen 15 fr. 10 c.

**Hausse sur le froment** 1 fr. 65, et sur le maïs 2 fr. 50 c.

Nous lisons dans le *Roussillon*, de Perpignan :

Un vol des plus audacieux, qui rappelle par beaucoup de points celui dont fut victime, il y a trois ans, M. Guibaud, a été accompli cette nuit au préjudice d'un de nos plus honorables négociants, M. Plante, dont le magasin est situé rue de la Fusterie, longeant la rue des Tavernes-Vieilles.

Les malfaiteurs ont ouvert au ciseau, mais sans bruit, une brèche dans un point formant simple cloisonnement, où se rabattaient les volets extérieurs pliés, sur la rue des Tavernes-Vieilles (ce qui montre combien ils étaient au courant des choses de la maison); ils ont déplacé des ballots en rayons pour entrer en se glissant par cette ouverture, à deux pieds du sol, puis ouvert par dedans la porte donnant sur la même rue. A côté, dans l'angle, se trouve le petit bureau du jour : ils ont enlevé le tiroir contenant environ 150 fr.; on a retrouvé ce tiroir abandonné vers la Réal, avec les gros sous; un soldat a trouvé aussi, près de là, une pièce d'or qu'il a rapporté à M. Plante.

Les voleurs ont ensuite traversé tout le magasin, enlevé le coffre-fort pesant 300 kilogrammes (il n'était pas scellé) et l'ont transporté au moyen d'une paire de brancards, improvisés avec deux barres d'établi qu'ils avaient prises à une femme, vers une heure du matin, sur le marché.

Vers les trois heures du matin, on a vu sortir par la porte Saint-Martin, une charrette à bras d'allure suspecte, tirée par un enfant. Tout fait présomer qu'on aura bientôt retrouvé le coffre-fort et arrêté les coupables.

La bonne, couchant au-dessus du magasin près d'un vitrage qui surplombe la caisse, n'a rien entendu.

Le coffre-fort contenait 1,900 fr. en monnaie et 7,000 à 8,000 fr. en valeurs de commerce.

NOTICE SUR LE PHYLLOXERA.

(Suite).

Lorsque l'œuf qui le produit est éclos, il naît à l'état de larve. Sa couleur est jaune clair. Il cherche sa nourriture et se fixe le plus souvent sur les parties les plus tendres du chevelu de la vigne, qu'il pique avec sa trompe et dont il suce la sève. Sous l'influence de cette nourriture il grossit, et après avoir subi trois mues, et grand considérablement, il passe à l'état de mère pondreuse. Dans cet état, sa grosseur est de trois quarts de millimètre en longueur et un demi millimètre en largeur. Sa couleur est alors brun foncé. Chaque puceron pond vingt-cinq à vingt-six œufs et meurt. Quoiqu'on n'ait pas trouvé de puceron mâle, les œufs sont tous féconds, ils éclosent au bout de huit ou dix jours, et donnent naissance à de nouvelles larves qui subissent les mêmes transformations et pondent à leur tour. Il s'en produit ainsi tous les ans cinq ou six générations, de sorte qu'un seul phylloxera peut, dans une année, en produire une vingtaine de millions.

Il y a peu de temps que le phylloxera a été découvert à l'état ailé. On pense que quelques larves, au lieu de devenir mères pondreuses après la troisième mue, soit sous l'influence d'une nourriture spéciale, soit par un phénomène inconnu jusqu'à ce jour, subissent d'autres transformations, passent à l'état de nymphe et à l'état ailé, semblables à de toutes petites mouches. Elles pondent leurs œufs sur le duvet du revers des feuilles des vignes, et donnent naissance à des larves qui descendent jusqu'aux racines par les crevasses de la terre, et vont avec les autres continuer l'œuvre de destruction.

Lorsque l'hiver arrive, la ponte des œufs diminue et finit par cesser tout-à-fait, les phylloxeras vivants se cachent, s'aplatissent dans les fissures de l'écorce, et restent immobiles jusqu'à ce que la température étant remontée au-dessus de 10 degrés, ils se réveillent et continuent les diverses phases de leur existence et de leur multiplication.

La découverte du phylloxera ailé explique comment quelques-uns de ces insectes, soit por-

tés par un coup de vent, soit jetés sur d'autres plantes, des fourrages ou autres matières destinées à voyager, sont transportés à de longues distances des foyers d'infection, et vont porter au loin le germe de nouveaux points d'attaque.

En étudiant avec soin la marche du phylloxera dans des pays envahis, il a été facile de voir qu'il vivait et pullulait dans toutes espèces de terrains; il n'est arrêté que par le sable pur. Pour se l'expliquer, il faut se rendre compte de la manière dont le puceron voyage d'un cep à l'autre.

Il le fait, soit sous la terre en suivant les petits vides que les racines des souches ébranlées par le vent se ménagent en tassant la terre tout autour d'elles, soit en été par les temps chauds et secs, par les crevasses qui se forment à la surface des sols argileux.

On les a remarqués souvent faisant leurs pégrinations, montant en foule par ces crevasses, après avoir sucé, sans doute, toute la sève d'une souche pour redescendre par une voie pareille, et aller trouver une victime nouvelle. On comprend alors que le sable continuellement tassé autour des racines, autour du pied de la souche, ne présentant à la surface aucun interstice, soit très-mauvais conducteur du puceron.

Dans tous les autres terrains, une souche attaquée par le phylloxera doit inévitablement périr dans un temps plus ou moins long. On conçoit seulement que dans les sols profonds, riches, où les racines se développent et descendent à une grande profondeur, la vigne résistera plus longtemps que dans les sols maigres, légers, caillouteux où les racines tracent presque à la surface de la terre. Dans ce cas sa destruction est bientôt consommée.

Parmi les autres natures de terre où le puceron avance avec le plus de difficultés, nous pouvons citer celles qui sont humides et où les eaux stagnent pendant l'hiver, de même que celles dont le sous-sol est composé de roches fendillées que les racines traversent, et sous lesquelles, à l'abri des sécheresses, elles pivotent et se développent avec vigueur.

L'étude approfondie de la carte des pays envahis par le phylloxera permet de remarquer aussi que la maladie apparaît de préférence et s'étend plus facilement en surface dans les pays en plaine largement ouverts. C'est dans les vallées que le mal avance le plus. Ainsi l'Ardeche, pays montagneux, est épargné, lorsque les départements qui l'entourent, très-peu accidentés, ont été presque entièrement ravagés.

Pour donner à ceux qui liront ces détails si sommaires sur cette terrible maladie, une idée de la manière dont se manifeste la présence du phylloxera dans les vignes, je citerai textuellement le chapitre 1<sup>er</sup> de l'ouvrage de M. Mouillefert, intitulé : *le Phylloxera*, ouvrage dans lequel sont puisés une partie des renseignements contenus dans ces quelques pages :

Caractères de la maladie causée par le Phylloxera.

« Le caractère spécial de la maladie causée par le phylloxera est de faire mourir la vigne européenne en détruisant successivement ses racines par suite de lésions d'une nature particulière produites par cet insecte.

« Les signes extérieurs qui permettent de déceler la maladie ne sont pas toujours visibles : cela dépend de l'ancienneté plus ou moins grande de la présence de l'animal sur les racines, de la force du cep et aussi du sol. Mais dans tous les cas elle passe dans les trois phases que voici :

« **Première phase.** — Dès l'arrivée du phylloxera sur les racines, suivant les progrès de sa multiplication, il attaque successivement toutes les parties souterraines, mais plus particulièrement et tout d'abord les plus ténues, et peu à peu tout l'ensemble. Les organes absorbants, c'est-à-dire le chevelu, quoique atteint, remplit néanmoins encore ses fonctions jusqu'à sa mort, qui arrive suivant les sols et les pays, depuis le courant de juillet jusqu'au mois de septembre et même quelquefois plus tard. Jusqu'à la destruction du chevelu, aucun symptôme extérieur ne peut faire supposer le mal, quoique les insectes soient ordinairement très-nombreux; la maladie est dans la période dite *latente*. Mais dès que le chevelu est détruit en totalité ou en quantité suffisante, la végétation de la vigne, jusque-là très-belle, s'arrête; le bourgeon terminal des pousses se dessèche. Celles-ci ne s'allongent plus, ainsi que les vrilles, un œil exercé ne s'y trompe pas. En cherchant au pied de la plante, on verra sur les racines des quantités prodigieuses de phylloxeras et s'il y a encore quelques brins de chevelu, ils seront terminés en massue, plus ou moins recourbés, en formant des sortes de nodosités connues sous le nom de *renflements*. Le plus souvent la récolte mûrira encore, mais à l'automne les ceps phylloxérés jauniront un peu plus tôt que ceux qui sont restés sains, et perdront leurs feuilles aussi un peu plus tôt.

« **Deuxième phase.** — Le chevelu est entièrement détruit; les parasites, toujours très-nombreux, sont sur les racines, sur les grosses racines et sur la souche.

« La plante, au printemps, sur ces ressources, émettra bien encore un peu de nouveau chevelu, mais il sera au fur et à mesure de sa naissance attaqué; alors le cep n'ayant presque pas d'organes absorbants, la végétation s'arrêtera de bonne heure. Ses pousses ne s'allongeront plus, elles seront plus ou moins rabougries, et leurs feuilles jauniront bien avant l'époque ordinaire; la maladie sera très-visible extérieurement. Durant l'automne et l'hiver, les racines qui auront été fortement attaquées et endommagées pendant l'été, pourriront à leur tour. C'est le caractère de la deuxième phase. Le plus souvent la récolte sera très-faible.

« **Troisième phase.** — On ne voit plus de vivant que la plupart des principales racines et la souche. Comme il n'y a plus d'organes absorbants et que le cep est déjà très-épuisé pour avoir vécu une ou plusieurs saisons sur lui-même, les pousses qui se développeront au printemps sont très-courtes et dépourvues de *formances* (rameaux floraux), leur végétation sera misérable toute l'année et jusqu'à la mort, qui ne se fera pas attendre bien longtemps.

« Ces trois phases demandent chacune un temps plus ou moins long pour leur entier accomplissement, suivant la nature du sol et la force du cep. Plus celui-ci sera développé et vigoureux, plus il faudra de temps pour arriver à la mort, parce qu'il possédera dans sa masse plus de ressources qui lui permettront de vivre sur lui-même pendant plus longtemps. Les sols qui entraveront la marche souterraine du parasite, retarderont également le dénouement fatal.

« Extérieurement, le mal apparaît d'abord sur quelques ceps, puis de là comme centre, il rayonne peu à peu sur les ceps d'alentour, de manière à former une tache circulaire, qu'on peut comparer, suivant l'expression très-juste de M. Gaston Bazille, à une *tache d'huile*.

« Quand le mal est invétéré, on retrouve dans la même tache les trois phases ci-dessus de la maladie; au centre sont les plus malades, et au fur à mesure qu'on se rapproche de la circonférence, on a des ceps de plus en plus vigoureux, quoique portant cependant davantage d'insectes.

« Tandis que les plants situés au centre mourront successivement en rayonnant, la tache s'agrandira de plus en plus jusqu'à ce qu'elle ait atteint tout le vignoble qui est voué à une destruction certaine. »

Mais, diront certainement les viticulteurs effrayés par la lecture de ces détails si navrants, rien n'a donc été tenté pour débarrasser les vignes de cet ennemi microscopique, et pourtant doué d'une si grande puissance ?

Baron de Roussy.

(A suivre).

Dernières nouvelles

Versailles, 3 mai 1876.

Un officier d'ordonnance du président de la République part ce soir pour Orléans où, comme vous savez, le Maréchal arrive samedi matin. Le Maréchal sera accompagné du général d'Abzac et du vicomte d'Harcourt. Il n'est pas exact, comme on l'a dit, que le général de Cisse et M. Teisserenc de Bort, doivent se rendre à Orléans. Les préfets des départements représentés au concours d'Orléans, assisteront à la réception officielle de samedi. Le Maréchal offrira un grand dîner à toutes les autorités civiles et militaires. Il visitera les établissements militaires et peut-être passera-t-il une revue des troupes. Le Maréchal sera de retour à l'Elysée dimanche soir.

La commission chargée d'élaborer un projet de loi organique sur les municipalités, se réunira demain matin à 9 heures et demain soir à 9 heures.

Il n'y a rien de vrai dans la nouvelle qu'il serait question de nommer M. de Marcère, ministre de l'intérieur par intérim dans le cas où la maladie de M. Ricard se prolongerait. Du reste M. Ricard sera de retour demain soir et l'on croit qu'en conséquence le mouvement préfectoral et sous-préfectoral paraîtra à l'Officiel samedi, dimanche ou lundi.

La nouvelle donnée ce matin par une feuille radicale, que M. Dufaure consentirait à la révision de la loi sur la presse est démentie.

On peut considérer aussi comme au moins prématurée la nouvelle que M. Dufaure doit donner lecture vendredi, au conseil, de la liste des condamnés de la Commune à qui l'on peut accorder leur grâce.

Le chiffre officiel des victimes du sinistre de Rouen est de vingt. 12 militaires, dont un mort, 7 blessés, 4 disparus; 8 civils dont 3 morts et 5 blessés.

M. le gouverneur général civil de l'Algérie s'occupe activement de l'amélioration des services administratifs en Algérie. Grâce à son impulsion l'on propose en ce moment un projet relatif à l'établissement des impôts directs et les droits de succession en Algérie; ainsi qu'au décret concernant les impôts arabes recouvrés dans les parties non cadastrées du territoire algérien.

On signale une affluence de plus en plus grande d'étrangers à Paris. Pendant cette dernière quinzaine, le nombre des voyageurs a été de plus de 25,000, tandis qu'il n'avait été dans la quinzaine précédente, que de 21,000.

Bourse de Paris

Paris, 4 mai 1876.

Rente 3 p. %	67.10
— 4 1/2 p. %	96.60
— 5 p. %	104.95

La Nouvelle Bibliothèque classique.

Jouaust, éditeur. — A côté de la *Collection des petits chefs-d'œuvre*, qui se publie concurremment avec le *Cabinet du bibliophile*, la *Petite Bibliothèque artistique*, destinée aux amateurs d'ouvrages à gravures et à laquelle viendra bientôt se joindre la *Bibliothèque fantaisiste*, l'éditeur Jouaust vient de commencer la publication de la *Nouvelle Bibliothèque classique*, qui contiendra tout ce qui mérite véritablement d'être lu dans les écrits, du quinzième au dix-huitième siècle.

Les *Oeuvres de Régnier, Grandeur et Décadence des Romains*, inaugurent cette nouvelle collection. Ce sont deux volumes qui, par l'élégance typographique, la beauté du papier, la correction et la fidélité du texte, méritent et obtiendront l'approbation des bibliophiles. Imprimés dans le format in-16 elzévirien, avec les caractères elzéviriens que M. Jouaust a fait graver spécialement pour ses éditions, les volumes qui composeront la Bibliothèque classique pourront prendre place sur les rayons des bibliophiles, à côté des collections dont nous parlions plus haut. La bibliothèque classique, par le prix peu élevé de ses volumes, sera véritablement la Bibliothèque Charpentier des bibliophiles.

L'ART MODERNE

Revue mensuelle avec gravures à l'eau-forte.

M. Marc de Montifaud qui vient de faire paraître son livre si curieux : *les Voyages aux états et empire de la lune et Voyages aux états et empire du soleil*, de Cyrano de Bergerac, est le rédacteur en chef d'un des plus beaux journaux de ce temps : « l'Art moderne. » Cette importante publication paraît tous les mois dans le format in-4° colombier, et donne deux feuilles de texte et trois eaux-fortes inédites, hors texte; chaque année formera donc un beau volume de quatre-vingt-seize pages et de trente-six eaux-fortes. Nous pouvons déjà signaler dans les livraisons parues :

*La Naissance d'Aphrodite*, de Bonnegrâce, exécutée par Monnin. — *Danaë*, de Charbonnel, par lui-même. — *L. Ru du moulin*, de Tanguy, par lui-même. — *Chloé*, de Jules Lefebvre, par Monnin. — *Les Grigoux*, de Charbonnel, par lui-même. — *L'Amateur des tableaux*, de Léyendeker, par Cattelain. — *Erasmus*, d'Hoelbin, par H. Lefort. — *Réverie*, de Laforestier, par A. Masson. — *Sous bois, près Provins*, de Guérard, par lui-même. — *La Poésie à l'hôpital*, de Monnier, par lui-même. — *Une bonne Femme*, de Flameng, par Lucas. — *Environs de Caen*, d'Hervier, par lui-même, etc., etc.

Les articles sont signés : Jules Claretie, bibliophile Jacob, Olympe Audouard, Marc de Montifaud, Armand Silvestre, etc.

Deux eaux-fortes splendides sont données en prime aux abonnés : *les Musiciens de la noce*, de Charbonnel; *la Basse-cour*, d'Hanoiseau, gravée par son élève, M. Tessier.

Bureaux : 49, Chaussée-d'Antin, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.



Nous recommandons tout spécialement aux abonnés du Journal du Lot, le

GLOBE TERRESTRE

DRESSÉ PAR MM.

CH. PÉRIGOT ALPHONSE MOUREAUX professeur d'histoire et de géographie au lycée Saint-Louis, à Paris Dessinateur au dépôt de la guerre

Nos lecteurs n'ignorent pas que, de nos jours surtout, en raison du service régulier des paquebots et de la rapidité de la correspondance télégraphique, l'homme du monde est initié sans retard aux événements dont les contrées les plus reculées ont été le théâtre, et qu'un globe terrestre est devenu l'indispensable commentaire du journal. C'est également l'auxiliaire du commerçant, de l'industriel qui ne le consulte jamais sans en retirer quelques notions précieuses sur les voies de communication, ports, etc.



Un globe est un des meubles essentiels de tout cabinet de travail, et l'on ne recule généralement pas devant une légère dépense pour se le procurer. Le globe dont nous reproduisons la figure répond aux besoins de l'homme du monde qui consulte et du savant qui veut approfondir. Il mesure 25 centimètres de diamètre; il est incliné sur l'écliptique et monté sur pied de bois noir verni. Edité par l'Institut géographique de Paris avec un soin parfait; il offre des renseignements tous nouveaux:

- 1° Les mers, fleuves, lacs sont tracés en bleu;
2° Les chaînes de montagnes sont en bistre;
3° Les noms sont en noir, ainsi que les lignes de navigation et les câbles télégraphiques maritimes;
4° Les courants marins se détachent en blanc sur le fond bleu de la mer; leur direction est indiquée par des flèches;
5° Le mode de division permet de déterminer à première vue l'heure sur tous les points du globe.
Nous croyons être agréables à nos lecteurs en mettant ce globe à la portée de toutes les bourses, grâce à des conventions particulières avec l'éditeur.
Prix de ce globe rendu franco en province, 18 fr. Deux de ces globes sont exposés au bureau du Journal du Lot, où l'on peut adresser les demandes.

Il vient de paraître en l'imprimerie Jouaust, et sous ce double titre: L'Exposition illustrée de Philadelphie

delphie - The Philadelphia Exhibition illustrated, une revue bi mensuelle, publiée en français et en anglais dans le format des grands journaux illustrés. Nous engageons nos lecteurs à demander, par carte postale, le premier numéro de cette intéressante et curieuse publication, mise en vente non-seulement à Paris, mais encore à Londres, Bruxelles, Genève et Philadelphie.

REVUE BRITANNIQUE

Sommaire de la livraison d'avril 1876.

- Littérature légendaire. - Chansons populaires de l'Arménie.
Souvenirs anecdotiques. - Gentilhomme et gentleman Ethnographie. - Mœurs. - Les sauvages de l'Inde anglaise. - Les Weddas.
Etudes d'histoire et de mœurs au XIXe siècle. - Le comte de Maurepas, d'après une correspondance inédite.
Religion. - Du mahométisme chez les nègres, par un nègre.
Miscellanées. - Le maître de chapelle, étude de mœurs ecclésiastiques en Angleterre (4e extrait).
Biographie. - Les deux ampère, la Société française et la Société anglaise.
Economie politique. - La Savoie industrielle.
Archéologie. - Poésies populaires. - Tragodes et Moirologues, scènes de voyage.
Littérature et cosmogonie. - Contes kalmoucks (5e extrait). - Revue militaire. - Chronique. - Pensées diverses. - Poésies.
CORRESPONDANCE DE LA REVUE BRITANNIQUE.
Correspondance d'Allemagne. - L'enseignement primaire. Simplicissimus, livre d'école. - Le bâtiment du nouveau Parlement. - Un scandale littéraire à Vienne. - Rose et Chardon. - Auerbach, Freiligrath, Robert Hamerling, etc. - L'exposition projetée à Munich.
Correspondance d'Amérique. - Belknap, Grant, l'administration et les journaux. - Les partis en Louisiane et au congrès. - Un diplomate entre le ciel et terre. - Charlotte Cushman. - Reverdy Johnson.
Correspondance d'Orient. - Caractère social de l'insurrection slave. - Les biens de mainmorte en Turquie. - La Turquie à l'heure présente, brochure anonyme. - Le nouveau titre de la reine d'Angleterre et la crise monétaire aux Indes. - Crise financière en Egypte.
Correspondance de Londres. - La reine-impératrice. - Les vacances de Pâques. - Le rossignol du 31 mars. - M. Disraeli mal engagé. - Lord Macaulay. - Le docteur Norman Macleod. - L'idiot. - Les sermons endormants. - Pausanias. Marie Tudor. - Les troupes italiennes. - Les frimas d'avril.
Chronique scientifique.
Chronique et bulletin bibliographique. - Le recouvrement du lion. - Bernard l'Hermite. - Babel. - Sainte-Beuve en Suisse. - Iconographie de Molière. - Flavia. - Carmagnol. - Romans. - Publications diverses. - Théâtres.
Bureau: Boulevard Haussmann, Paris.

SANTÉ A TOUS REVALESCIÈRE

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite:
Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents aigreurs, acidités, pituites, snusées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. - 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 49,342: Mm Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulents, spasmes et nausées. - N° 46,270: M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. - N° 46,210: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. - N° 49,522: M Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.
Curen° 80,416.

M. le docteur F.-W Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit:
Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry. L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. - Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. - La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr. - Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, Paris. - Dépôt à Cahors: Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdan épiciers.

Crédit Agricole.

L'assemblée générale des actionnaires a eu lieu le 28 avril. Le rapport, présenté par M. le gouverneur, constate que le mouvement général des affaires courantes a été plus important en 1875 qu'en 1874.

Le solde des crédits réalisés est descendu de 58 millions à 51,375,000 fr.; par contre, les escomptes se sont élevés de 1 milliard 81 millions à 1 milliard 136 millions.

Le bénéfice de l'exercice 1875 est de 2,058,079 fr. 30 c., non compris les bénéfices pouvant provenir des avances égyptiennes, qui ont été réservés et portés à un compte spécial. Un à-compte de 10 fr. par titre a été mis en distribution le 1er janvier dernier.

M. le gouverneur fournit ensuite à l'assemblée des explications sur les opérations de la Société et notamment sur les escomptes de traites égyptiennes. Pour n'agir qu'en pleine connaissance de cause, il propose d'ajourner jusqu'à sa solution désormais prochaine l'approbation des comptes et la décision à intervenir touchant la distribution complémentaire de 550 disponible sur les bénéfices ordinaires. L'assemblée a adopté cette proposition.

Elle a ensuite renouvelé le mandat de MM. les administrateurs sortants.

Ancienne Maison Busquet JULES HUC SUCCESSEUR

MISE EN VENTE DE GRANDES OCCASIONS dont le bon marché devra faire sensation

Affaires sans précédent en Soieries CACHEMIRE DE LYON ET MERVEILLEUSE de C.-J. BONNET et Co Inauguration du nouveau comptoir de Lainages fantaisie, ayant une entrée rue du Coq-d'Inde.

GRANDE EXPOSITION

DE VÊTEMENTS ET ROBES CONFECTIIONNÉS Rue des Marchands, 32, Toulouse.

Les livraisons 24 et 25 de l'Histoire de France illustrée de Michelet qui vient de paraître chez l'éditeur Lacroix, complètent le 2e volume de cet important ouvrage.

On y voit défiler la première moitié du XIIIe siècle, la papauté commence à déchoir alors que les ordres mendiants dominicains et franciscains augmentent dans de notables proportions. La légende de St-François s'y trouve tout au long; on ressent au XIIIe siècle l'influence des femmes.

Louis IX dit St-Louis, se fait remarquer par ses promesses, son grand cœur et son équité, la France prospère et grandit de jour en jour.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

CAFÉ DE GLANDS DOUX DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE. Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des Indes, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature: LECOQ ET BARGOIN. Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m de comestibles

PIANOS ET HARMONIUMS DES MEILLEURS FACTEURS MUSIQUE ET INSTRUMENTS GODINAUD, FILS A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES Accord et réparation. - Vente, échange et location.

MACHINES A COUDRE

DE TOUS LES SYSTEMES ELIAS HOWE, SINGER, etc.

Machines de Famille DE SALON ET D'ATELIER pour Tailleurs, Cordonniers, Couturières et Lingères.

LARRIVE, Mercier dépositaire à Cahors Seule Maison vendant

MACHINE A NAVETTE brevetée s. g. d. g. Marchant au pied et à la main

Au prix de 125 francs montée sur joli guéridon. La même Machine montée sur grande table 150 francs

Aiguilles, Fournitures de première qualité, Pièces de rechange et Réparations, Coupe-Boutonnères (brevet s. g. d. g.). Prix: 2 fr. Le catalogue général est envoyé franco sur demande.

LA CÉLÈBRE NEC PLUS ULTRA

VICTOR HUGO QUATRE-VINGT-TREIZE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. - La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 42 SÉRIES

Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi. Eugène HUGUËS, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8 Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'A CENT FRANCS D'ACQUISITION Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous. ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

- La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement relié. 700 fr.
DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
Grand carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
Causés célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.
Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.
PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 420 fr.
BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8°. 42 fr.
L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.
BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Miché Lévy frères. 24 vol. in-8°. 480 fr.
CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8° Jésus. 100 fr.
MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr.
MICHAUD. Biographie, 45 volumes in-8°. 360 fr.
MARTIN (Henry). Histoire de France, 47 vol. in-8° avec gravures. 148 fr.
LAMARTINE. Correspondance, Mémoires et Poésies, le tout inédit, 7 volumes in-8°. 52 fr. 50.
LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle, 15 vol. 600 fr. 20 francs par mois.
DURUY. Histoire de France populaire et contemporaine, 8 vol. in-4° illustr. 60 fr.
SEGUR (de). Histoire universelle, 7 vol. 37 fr. 50.
DANGEAU. Journal de l'histoire de la cour de Louis XIV, 19 vol. in-8°. 144 fr.
LUYNES (de). Mémoires sur la cour de Louis XV, 17 vol. in-8°. 102 fr.

OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris: Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc. La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. - Cette diminution se trouve faite sur les catalogues. Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtées par Moscheles, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix: 30 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



Mme LINON FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors Grand assortiment de Bouquets d'Eglise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives; salons et devant d'autel brodé or.

AVIS

Articles de Sellerie et Carrosserie: EMILE ESCUDIÉ,

Carrossier, galerie Fontenille, à Cahors Harnais neufs, fins et ordinaires pour un cheval et pour timons. Voitures sur commande, n'importe le type. Garnitures de voitures. Réparations en tout ce qui concerne la Carrosserie. M. Escudie se recommande au public par sa bonne confection et la qualité de ses matières premières.

OCCASION

A VENDRE UNE EXCELLENTE MACHINE

DU MEILLEUR MODELE à fabriquer les Eaux gazeuses Ensemble ou séparément environ 200 siphons. S'adresser au bureau du Journal.